

Après le 15 juin, il restera de l'herbe dans les prés!

NATURE Dans le cadre de projets de réseaux écologiques qui ont pour objectif de favoriser la biodiversité, des surfaces de 5 à 10% ne seront pas fauchées.

BROYE

Depuis le début des années 90, les agriculteurs désireux de bénéficier des paiements directs de la Confédération doivent consacrer 7% de la surface de leur exploitation à des surfaces de compensation écologique. Ces parcelles font l'objet de mesures visant à y rétablir des conditions d'exploitation favorables à la flore et la faune.

Les prairies extensives, dépourvues de fumure et fauchées à partir du 15 juin en plaine (1er juillet et 15 juillet respectivement en zone de montagne) en sont un bon exemple. Cette date de fauche doit d'une part permettre aux plantes de produire leurs graines et d'autre part à la faune de terminer son cycle de reproduction. Elle correspond à la période où les prés étaient fauchés dans les années 50.

Un rythme trop rapide

Depuis l'apparition des prairies sur des sols défrichés par les premiers humains sédentaires il y a 7000 ans, bon nombre d'espèces animales et végétales ont colonisé ce nouveau milieu, se sont adaptées aux fauches régulières et s'y sont développées aisément. L'intensification agricole des cinquante dernières années a toutefois changé cet équilibre; l'utilisation d'engrais qui accélère la croissance de l'herbe et l'évolution des techniques de fauche a permis de faucher à intervalle de quatre semaines et d'avancer les fauches parfois de plus de deux mois!

La nature n'a pas pu suivre le rythme effréné de cette évolution. C'est ainsi que la fauche est devenue un danger pour de nombreuses espèces telles que le lièvre, le chevreuil ou certains oiseaux mais aussi pour de petits animaux insignifiants tels que les chenilles de papillons, les sauterelles ou les abeilles. Les populations d'alouette



Les surfaces non fauchées se rencontreront de plus en plus dans notre paysage.

PHOTO LDD

des champs se sont par exemple effondrées dans les zones herbagères du plateau fribourgeois ces vingt dernières années.

Préserver la biodiversité

Une étude de l'Agroscope Reckenholz-Tänikon (ART) a démontré récemment que bien peu d'habitants des prairies résistent aux techniques actuelles de récolte de l'herbe. Mais des solutions existent; l'utilisation de machines avec barre de coupe et le renoncement au conditionneur additionnés au fait de faucher de l'intérieur vers l'extérieur de la parcelle ont démontré leur effet positif. Enfin, le fait de laisser sur pied une surface représentant 5 à 10% de la surface totale de la parcelle offre un refuge à la petite faune et lui permet de poursuivre son développement.

Les résultats de cette étude sont prometteurs puisqu'ils ont mis en évidence une densité de sauterelles 3 à 5 fois plus élevée après la fauche

dans l'herbe laissée sur pied. De nombreux insectes en profitent aussi pour passer l'hiver à l'abri du froid sous forme de larves ou d'œufs, d'où la nécessité de maintenir ces refuges également durant l'hiver.

Participants régionaux

Depuis peu, de nombreux exploitants participent à des projets de réseaux écologiques, à l'exemple de ceux de Rueyres-les-Prés, de Corcelles-près-Payerne, de Grandcour, d'Henniez et environs, de Curtilles et environs, de Syens et de Chevroux, dans le cadre desquels une mesure consiste à laisser ce type de surfaces non fauchées sur leurs prairies. Sous peu, on pourra donc apercevoir dans la Broye des prairies en herbe haute. Il ne faudra alors pas imaginer qu'il s'agit d'un agriculteur paresseux ou d'une machine tombée en panne, mais bien d'une mesure volontaire, éloignée du credo helvétique du propre en



Fourreau dans lequel vit une chenille de petit papillon nocturne.

PHOTO LDD

ordre.

Etant donné son impact positif, cette mesure devrait du reste aussi devenir habituelle dans le cadre de l'entretien des talus de routes et des surfaces vertes publiques ou des jardins privés.

COM/RED